VILLE D'AUBERCHICOURT
ARRONDISSEMENT DE DOUAI
DÉPARTEMENT DU NORD

N° 2026/ 17-07-1

Le Maire d'Auberchicourt,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2213-1,

Vu les travaux de la sté CRT FIBRE, dans la rue du 11 novembre, pour des travaux effectués pour Orange,

Vu le danger présenté par la circulation pour les véhicules, et piétons,

Considérant que l'intérêt majeur de la sécurité et la tranquillité publique justifie pleinement la réglementation de la circulation

ARRETE

Article 1 : La circulation est restreinte, dans la zone des travaux, rue du 11 Novembre, à partir du 20/7/2026, pour nue durée de 2 semaines..

Article 2: Les infractions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément à la loi.

Article 2 : L'Entreprise qui exécute les travaux aura la charge de poser les différents panneaux de signalisation, et de déviation. La société devra remettre les lieux en état.

Article 4 : Ampliation sera transmise :

- A la sté CRT FIBRE
- Au commissariat
- A Monsieur le Commandant du Centre de Secours de Somain,
- A Monsieur le Responsable du Service Technique d'Auberchicourt.

En application des dispositions du Décret n° 65-25 du 11 Janvier 1965 modifié le 28 Novembre 1983, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Lille dans le délai de deux mois de la publication.

Le 17/7/2026

Le Maire, Mr Olivier Baelus

MAIRIE D'AUBERCHICOURT 59165

PLACE SUZANNE LANOY - B.P. N° 10 - 59165 AUBERCHICOURT
TEL. : 03.27.92.43.30
secretariat@auberchicourt.fr